

2013

Rapport annuel



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Le quarantième rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour être présenté au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et à l'assemblée générale annuelle des ÉDC.

REMERCIEMENTS

Dans le rapport sur les activités et la situation financière de l'Office à la fin de 2013, les priorités des ÉDC pour 2014 — le 40^e anniversaire de l'Office — sont bien établies. Le début de cette année importante est le moment tout indiqué pour rendre hommage aux nombreux éleveurs et aux autres personnes qui ont contribué à l'organisation au cours des 40 dernières années. Nous devons reconnaissance à ceux qui ont préparé le terrain pour le plan national de commercialisation avec les gouvernements fédéral et provinciaux, à ceux qui ont assumé des rôles de leadership à l'échelle provinciale et nationale, à ceux qui ont soutenu sans relâche dans les assemblées législatives la mise en marché des produits agricoles du Canada selon la gestion de l'offre et à ceux qui ont contribué de bien des façons au développement et à la croissance de ce secteur de l'agriculture canadienne.



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

7145, avenue West Credit
bâtiment 1, suite 202
Mississauga (Ontario) L5N 6J7
Téléphone : (905) 812-3140 | Télécopie : (905) 812-9326
Courriel : admin@tfc-edc.ca
Sites Web : www.leseleveursdedindonducanada.ca
www.programmesalafermeedc.ca
Facebook : www.facebook.com/TastyTurkey
Twitter : www.twitter.com/TastyTurkey
Pinterest : www.pinterest.com/TastyTurkey



TABLE DES MATIÈRES



| | |
|-------------------------------------------------|----|
| Message du président | 3 |
| Comité exécutif et Conseil d'administration | 4 |
| Message du directeur exécutif | 5 |
| Personnel des ÉDC | 6 |
| Comités, nominations, affiliations et adhésions | 7 |
| Planification des activités | 9 |
| Gouvernance | 10 |
| Relations avec les consommateurs | 11 |
| Communications de l'Office | 12 |
| Chaîne de valeur | 14 |
| Sciences et recherche | 18 |
| Opérations | 19 |
| États financiers | 21 |

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Tandis que la fin de la 40^e année de l'Office approche et que nous nous préparons à célébrer officiellement cet anniversaire en février 2014, nous ne pouvons nous empêcher de réfléchir à l'histoire de notre organisation et à l'évolution du secteur canadien du dindon au cours de ces décennies.



En 1974, lorsque les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ont été créés sous le régime de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA) du Canada sous l'appellation d'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD), le personnel a été chargé de la responsabilité d'administrer la politique nationale de contingentement et de régler les questions permettant d'étayer le système de contingentement. À l'heure actuelle, les permanents s'efforcent de remplir les mandats établis par le Conseil d'administration des ÉDC conformément au Plan annuel des activités de l'Office (précisé dans les pages qui suivent), qui dépassent de très loin l'actualisation et l'administration de la politique nationale d'allocation, pour s'atteler aux questions d'analyse du marché, de développement de l'information et des ressources, de relations publiques, de communication avec les consommateurs, de marketing et de promotion, de relations avec le gouvernement, de communications de

l'Office, de commerce international, de responsabilité sociale, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de recherche avicole, pour n'en nommer que quelques-unes.

Les changements organisationnels et fonctionnels entrepris par les ÉDC découlent de l'évolution des marchés dont nous avons fait l'expérience et, en dernière analyse, de la capacité collective des membres et des offices provinciaux des ÉDC de suivre le mouvement. Grâce au système particulier de la gestion de l'offre, nous avons grandi, nous nous sommes adaptés et nous avons progressé afin de permettre aux membres de notre industrie de continuer à offrir aux consommateurs des produits de dindon canadien sûrs et de qualité, et d'œuvrer pour un environnement où les éleveurs et les partenaires, à l'intérieur comme à l'extérieur des exploitations, puissent travailler de façon rentable à court et à long terme. Cela prouve en définitive la validité de la gestion de l'offre et de ce que nous pouvons, individuellement comme éleveurs, leaders et exploitants, accomplir lorsque nous travaillons ensemble.

L'Office s'est occupé de plusieurs thèmes familiers en 2013 qui intéressent particulièrement l'éleveur que je suis.

En premier lieu, la confirmation de l'importance de notre mise en œuvre opportune des programmes nationaux de Salubrité des aliments à la ferme[®] et de Soins des troupeaux[®] des ÉDC. Tandis que les consommateurs s'intéressent de plus en plus aux méthodes de production des animaux d'élevage, il est plus important que jamais que nous puissions prouver aux Canadiens notre engagement envers le soin de nos oiseaux et la production de viande de dindon sûre et de qualité supérieure. Le respect strict et permanent de programmes à la ferme officiels et vérifiables confirme ce que nous disons et faisons.

Pour la première fois depuis un certain nombre d'années, il y a aussi eu plusieurs événements importants au chapitre du commerce. En décembre, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont conclu un accord sur un petit ensemble d'enjeux commerciaux et se sont engagés à poursuivre les discussions sur le cycle général de Doha en 2014. Quelques semaines plus tôt, le Canada et l'Union européenne (UE) avaient annoncé qu'ils avaient signé une entente de principe sur les négociations, commencées il y a quatre ans, en vue de l'Accord économique et commercial global (AECG), qui a provoqué des réactions mitigées de la part de notre secteur. Les négociations du Partenariat transpacifique (PTP), dans lesquelles le Canada a aussi un intérêt direct, continuent à progresser.

D'autres activités sont décrites dans ce rapport ainsi que l'information sur les marchés et les états financiers annuels des ÉDC. Même si cet aperçu de notre industrie est beaucoup plus large et complet que celui de 1974, certaines choses *n'ont pas* changé. En tout premier lieu, le mandat de notre Office qui demande aux ÉDC « de promouvoir la production et la commercialisation...de façon à... accroître l'efficacité et la compétitivité; de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs ». C'est l'épine dorsale de ce que nous faisons grâce à laquelle nous continuerons à croître.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mark Davies', enclosed within a large, stylized oval shape.

MARK DAVIES

COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ EXÉCUTIF



CONSEIL D'ADMINISTRATION



ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

- Colombie-Britannique : Les Burm
- Alberta : Darren Ference
- Saskatchewan : Jelmer Wiersma
- Manitoba : Rachelle Brown
- Ontario : Tyson Schlegel
- Québec : Calvin McBain
- Nouveau-Brunswick : Larry Slipp
- Nouvelle-Écosse : Josh Hayes
- Nouvelle-Écosse : David Young
- Nouvelle-Écosse : Lori Ansems
- CCTOV : Wayne Urbonas
- CCTOV : Jamie Falcao
- ACSV : Mike Pietrantonio

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Un anniversaire qui marque une décennie est un jalon important pour une organisation et la célébration du 40^e anniversaire des Éleveurs de dindon du Canada en février 2014 est attendue avec une impatience croissante. Nous célébrons en fait depuis quelques mois, en 2013, notre 40^e année de représentation des éleveurs canadiens de dindon, faisant en gros la fête avant le grand jour!



Établi par proclamation du Parlement en 1974, l'Office canadien de commercialisation du dindon a été le deuxième organisme créé aux termes de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA).

Cette année-là, les calculatrices de poche commençaient à peine à apparaître dans les magasins, «Sundown» du chanteur canadien Gordon Lightfoot était en tête du palmarès, le boxeur Muhammad Ali battait Frazier en 12 rounds à sa deuxième tentative à Madison Square Garden et Gordie Howe revenait jouer à l'Association mondiale de hockey après trois années d'absence.

Mais en ce qui nous concerne, le prix producteur du dindon était en 1974 de l'ordre de 38 cents la livre, ce qui n'était pas mal si on le compare aux 19 cents d'avant. Les prix de détail étaient alors aussi variables que maintenant et un prix de 90

cents la livre n'était pas rare. Le volume des allocations, la répartition des allocations, l'établissement du prix vif, les mises en marché excédentaires des provinces, les mesures de contrôle des importations, le marketing et la promotion étaient les priorités émergentes du nouvel office de commercialisation.

À l'heure actuelle, dans de nombreuses fermes du Canada, la troisième génération d'éleveurs de dindon exploite maintenant son entreprise agricole dans le cadre de la gestion de l'offre. Cette troisième génération travaille dans le cadre de la LOPA et de l'*Accord fédéral-provincial* (AFP), deux documents remarquablement rédigés qui contiennent la souplesse voulue pour permettre au système de contingentement de bien fonctionner et de continuer à répondre aux besoins des consommateurs dont les goûts, les préférences et les exigences à l'endroit des producteurs d'aliments ont évolué au cours des 40 dernières années.

Ce même cadre a maintenu un marché équilibré entre les éleveurs et les acheteurs, et a aussi créé une certaine stabilité au sein de l'industrie qui encourage de nouveaux investissements dans les exploitations, les usines, l'équipement et les gens; tout cela parce que le secteur est resté rentable à la longue, en amont comme en aval de la chaîne.

Comme indiqué dans les remerciements, au dos de la page de couverture, nous devons notre reconnaissance à ceux qui ont consacré du temps et des ressources à la création des offices provinciaux de commercialisation du dindon ainsi que de l'Office national; aux auteurs de la législation; aux politiciens qui ont eu la témérité d'adopter la loi à l'origine; et aux décideurs d'aujourd'hui qui ont le courage de voir dans la

gestion de l'offre une politique agricole solide qui vaut la peine d'être défendue 40 ans plus tard.

Un 40^e anniversaire n'est pas une mince affaire!

Tous les membres du bureau des ÉDC rendent hommage aux personnes que nous venons de mentionner ainsi qu'à tous ceux qui ont fait leur part depuis en laissant régulièrement leur exploitation ou leur usine pour faire en sorte que les ÉDC continuent à fonctionner comme il se doit : en maintenant l'équilibre envisagé dans la loi; en veillant à ce que les consommateurs et les parties prenantes continuent à être bien servis par le système de commercialisation; en étant un secteur agricole canadien qui continue à attirer des investissements dans l'avenir et qui reste important pour le Canada rural.

Comme chaque année et conformément au mandat de la LOPA, ce rapport a été rédigé pour informer le ministre et la Chambre des communes des activités des ÉDC, mais cette année, il nous donne en outre l'occasion d'évoquer l'intéressante histoire de l'industrie canadienne du dindon.

Avec les membres de l'Office, nous avons hâte de fêter notre 40^e anniversaire en 2014 et continuons à nous engager à son développement permanent dans les années à venir.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le directeur exécutif,

PHIL BOYD

PERSONNEL DES ÉDC

Phil Boyd

Directeur exécutif

Janice Height

Directrice - Services des ÉDC

Allyson Marcolini

Chef - Relations avec les consommateurs

Robin Redstone

Chef - Communications des ÉDC

Mabel Seto

Administratrice des finances

Lorna Morris

Administratrice des services à la direction

Cathy Lane

Administratrice des services des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh

Directeur - Politiques et commerce

John Sheldon

Directeur - Information sur les marchés

Elise Mereweather

Administratrice - Politiques et données

Colleen McElwain

Directrice adjointe - Affaires techniques, Sciences et réglementation, vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Malenka Georgiou

Directrice adjointe - Affaires techniques, Programmes à la ferme, vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Graham Duggan

Adjoint - Programmes à la ferme (engagé à contrat)

Charles Akande

Représentant des producteurs canadiens de lait, de volaille et d'œufs à l'OMC
Genève (Suisse)

Vision

Que les consommateurs trouvent facilement et en permanence au Canada du dindon canadien sous la forme qu'ils souhaitent.

Mission

Développer et renforcer le marché canadien du dindon grâce à un système efficace de gestion de l'offre qui favorise la croissance et la rentabilité pour les agents économiques.

Valeurs

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'article 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, croient dans :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et de la rentabilité pour les investisseurs du secteur.
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien.
- la satisfaction des attentes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité à un prix raisonnable.
- une organisation qui fonctionne de façon éthique, respectueuse et intègre, et apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

COMITÉS, NOMINATIONS, AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS

COMITÉS

Exécutif*

Mark Davies, président
Bill Mailloux, vice-président
Wayne Goodsman, membre exécutif

Candidatures*

Doug Hart, président
Bill Mailloux, administrateur
Laurent Mercier fils, administrateur

Vérification et finances*

Mark Davies, président
Shawn Heppell, administrateur
Wayne Kroeker, administrateur

Gérants*

Michel Benoît, BC
Cara Dary, AB
Rose Olsen, SK
Helga Wheddon, MB
Janet Schlitt, ON
Pierre Fréchette, QC
Louis Martin, NB
Sonya Lorette, NS

Recherche*

Rachelle Brown, présidente
Roelof Meijer, ATP
David Young, TFNS
Wayne Urbonas, CCTOV

Comité consultatif sur le marché du dindon*

Bill Mailloux, président
Jamie Falcao, CCTOV - Centre
Michel Pépin, CCTOV - Est
Doug Hart, CCTOV - Ouest
Keith Hehn, ACSV
Shawn Heppell, producteur - Ouest
Ingrid DeVisser, productrice - Est
John Groenewegen, analyste du marché indépendant

Programmes à la ferme*

Wayne Goodsman, président
Vic Redekop, BC
Joni Rynsburger, SK
Brent Royce, ON
Guy Jutras, QC
Lori Ansems, NS
Erica Charlton, CCTOV

Politiques d'approvisionnement*

Mark Davies, président
Tyson Schlegel, producteur - Est
Calvin McBain, producteur - Est
Shawn Heppell, producteur - Ouest
Wayne Kroeker, producteur - Ouest
John Flaherty, transformateur
Keith Hehn, surtransformateur

Expansion du marché du dindon*

Mark Davies, président
Cameron Lavalée, producteur - Est
Dion Wiebe, producteur - Ouest
Wendy Harris, formatrice - Est
Jason Wortzman, chef/transformatrice - Ouest
Annie Langlois, diététiste agréée
Rory Bates, représentant des détaillants
Alison George, spécialiste canadienne de l'alimentation

NOMINATIONS

Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

Wayne Kroeker, administrateur
Mark Davies, administrateur suppléant

Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA)*

Nomination à venir

COMITÉS, NOMINATIONS, AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS (suite)

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)*

Lori Ansems
Bill Mailloux
Steven Eadie

Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)*

Roelof Meijer, administrateur

AFFILIATIONS

Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon*

Mark Davies, président, NS
Shawn Heppell, BC
Roelof Meijer, AB
Wayne Goodsman, SK
Wayne Kroeker, MB
Bill Mailloux, ON
Laurent Mercier fils, QC
Bertin Cyr, NB
David Young, suppléant, NS

ADHÉSIONS ET PARTENARIATS

L'agriculture, plus que jamais
Alberta Farm Animal Council
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires
Canadian Agricultural Hall of Fame (Temple de la renommée agricole)

Coalition canadienne filière alimentaire pour la salubrité des aliments

Conseil de recherches avicoles du Canada

Conseil des 4-H du Canada

Conseil national sur le bien-être et la santé des animaux d'élevage

Farm & Food Care Ontario

Farm Animal Council of Saskatchewan

Fédération canadienne de l'agriculture

George Morris Centre

Partenariat canadien pour la salubrité des aliments

Poultry Industry Council

World's Poultry Science Association - Canada Branch

MEMBRES ASSOCIÉS

Association canadienne des surtransformateurs de volaille

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

National Turkey Federation (É.-U.)

*Ressource - Personnel des ÉDC



PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

Le Plan des activités des ÉDC est le moteur des opérations de l'Office. Examiné et actualisé chaque année par le Conseil d'administration, ce plan contient les priorités à court et long terme de l'Office et prévoit les plans opérationnel et de travail correspondants. Il est étayé par un cycle annuel qui comprend l'examen des tendances, des défis et des problèmes de l'industrie, l'évaluation de budget et l'attribution de ressources.

En 2013, les ÉDC ont organisé deux séances de planification des activités au cours desquelles les administrateurs ont décidé de se concentrer sur les points stratégiques (PS) suivants :

1. Gouvernance
2. Relations avec les consommateurs
3. Communications de l'Office
4. Chaîne de valeur
5. Sciences et recherche
6. Opérations



GOUVERNANCE

Les Éleveurs de dindon du Canada jugent hautement prioritaires la responsabilité, l'imputabilité et l'instauration de relations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Office.

EXAMENS DE LA GOUVERNANCE

Afin de maximiser l'efficacité de l'Office et de faire mieux comprendre aux administrateurs les responsabilités légales et le respect des obligations fiduciaires, les ÉDC ont conçu le *Manuel de référence des ÉDC* à l'intention de tous les membres du Conseil d'administration. L'Office a aussi commencé à organiser des séances d'orientation officielles pour les administrateurs, les administrateurs suppléants et les gérants des offices provinciaux nouvellement nommés afin qu'ils comprennent l'*Accord fédéral-provincial* (AFP) ainsi que l'ensemble des textes de loi, ordonnances et règlements pertinents, sans oublier les politiques des ÉDC, pour les appliquer dans la pratique.

montrer aux Canadiens que la faim existe dans leur pays et les encourager à aider leurs concitoyens dans le besoin. Afin de faire circuler l'information sur la colline du Parlement, les ÉDC ont fait cause commune avec l'organisme de bienfaisance pour inviter tous les parlementaires et leurs collaborateurs à participer à un jeûne d'une journée suivi du deuxième 'Petit déjeuner sur la Colline' annuel de Banques alimentaires Canada commandité par les ÉDC. Cet effort commun a été récompensé par la participation de plus de 125

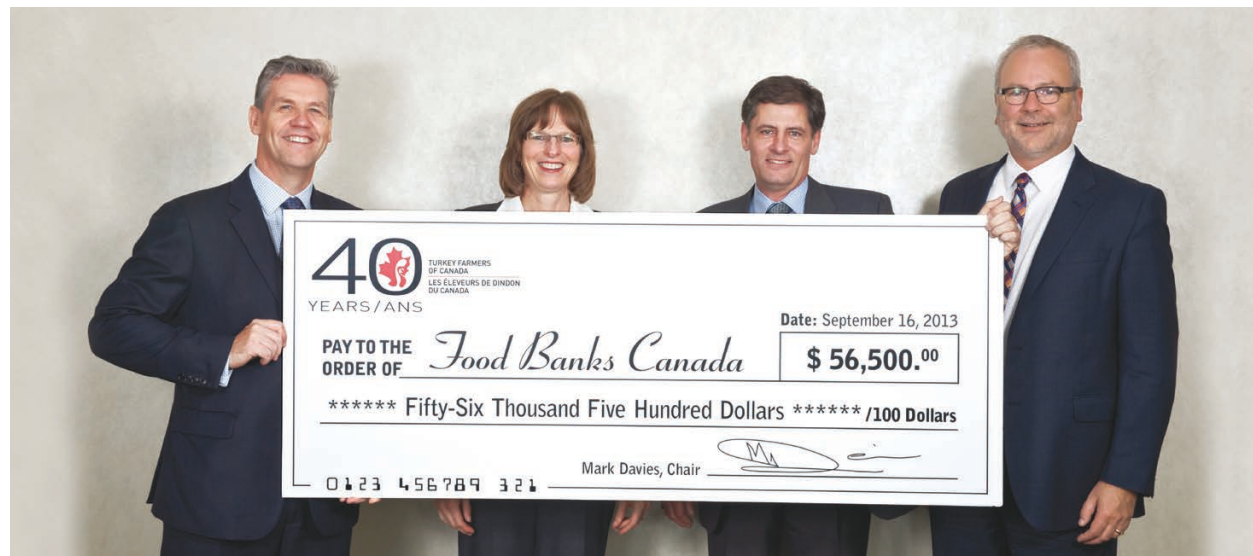
parlementaires et collaborateurs au jeûne et par une présence nombreuse au 'Petit déjeuner sur la Colline' du mois de mai.

L'argent remis à Banques alimentaires Canada par les ÉDC et leurs membres en 2013 a été réparti entre 110 banques alimentaires rurales des 10 provinces et des trois territoires, et a permis de fournir un dindon à environ 2 800 familles canadiennes.



RESPONSABILITÉ SOCIALE

Pour la cinquième année de suite, les Éleveurs de dindon du Canada se sont associés à Banques alimentaires Canada pour offrir aux banques rurales d'aliments de tout le pays l'argent dont elles ont grand besoin pour acheter et distribuer des dindons et des produits de dindon à l'Action de grâce. Comme d'autres offices provinciaux l'ont fait dans le passé, les Alberta Turkey Producers, les Manitoba Turkey Producers et le British Columbia Turkey Marketing Board ont ajouté une contribution monétaire, portant ainsi le don total 2013 de 50 000 \$ à 56 500 \$. Avec les activités de tous les offices membres et organismes associés tout au long de l'année, l'industrie canadienne du dindon améliore de façon tangible la vie de milliers de Canadiens. Plus tôt au cours de l'année, les ÉDC ont collaboré avec Banques alimentaires Canada pour marquer et faire connaître la *Semaine de sensibilisation à la faim*, initiative lancée pour



RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

Les ÉDC encouragent la consommation de viande de dindon dont ils font la promotion grâce à leur présence en ligne et dans les médias sociaux, à des publicités visant les consommateurs, à des bulletins réguliers et des communications stratégiques avec des blogueurs culinaires canadiens et les diététistes.

CANADIAN BETTER LIVING

En 2013, les ÉDC ont commandité un segment de l'émission télévisée *In the Kitch* de *Canadian Better Living* qui est diffusée sur CTV, le Food Network et TVA. Dans ce segment, le chef réputé, Jo Lusted, et la diététiste agréée, Shannon Crocker, ont réalisé la recette 'Cuisses de dindon rôties au pili pili' et montré combien faire cuire du dindon est facile, tout en signalant les avantages nutritionnels de la viande de dindon. On a entre autres fait la promotion de ce segment avec une annonce sur Facebook qui a recueilli plus de 1,3 million d'impressions, un envoi électronique à un million de lecteurs de Smart Brand, des bannières publicitaires sur le site Web populaire SheKnows.ca et une pub vidéo pour l'émission, avec la recette, sur le site Web de Smart Brand. La recette est disponible en permanence sur le site leseleveursdedindonducanada.ca et la vidéo de démonstration est offerte sur le canal YouTube des ÉDC.

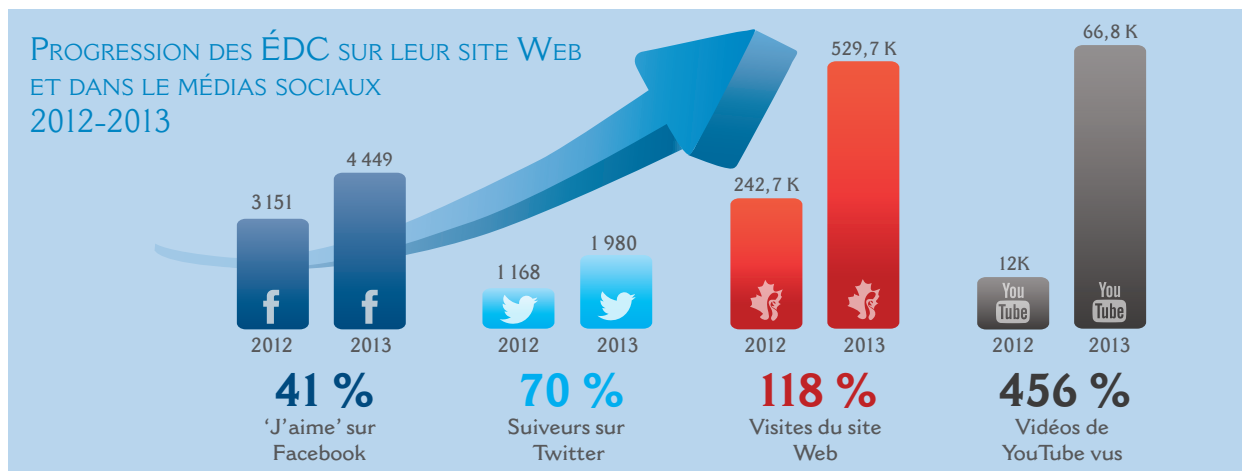
BLOGUEURS CULINAIRES CANADIENS

Les ÉDC continuent à s'engager avec des blogueurs culinaires canadiens en les invitant à créer des recettes de dindon pour susciter l'intérêt des lecteurs et encourager par la même occasion la consommation de dindon en dehors des périodes de fêtes. En 2013, l'Office s'est associé à Mushrooms Canada pour promouvoir un projet intitulé *Get Your Grill on with Turkey and Mushrooms!* (*Mariez dindon et champignons pour lancer votre gril !*), consacré aux grillades de dindon et de champignons au cours des mois d'été. Dix blogueurs culinaires de tout le Canada ont créé deux recettes chacun pour le barbecue à base de dindon qui ont ensuite été regroupées dans un livre de cuisine électronique téléchargeable du site des ÉDC après avoir été se faire aimer sur la page Facebook de Tasty Turkey (Dindon savoureux). La promotion a été lancée avec une conversation sur Twitter début juin et

s'est terminée fin août. Plus de 200 nouveaux amis ont été obtenus sur Facebook pendant la promotion et les ÉDC offrent maintenant 20 nouvelles recettes pour le barbecue sur le site leseleveursdedindonducanada.ca.

L'Office a également commandité la première conférence des blogueurs alimentaires du Canada à Hockley Valley (Ontario) et y a participé avec 75 blogueurs canadiens.

Le site Web des ÉDC a reçu plus de 180 000 visites au cours des deux semaines qui ont précédé l'Action de grâce 2013 seulement!



COMMUNICATIONS DE L'OFFICE

Les ÉDC s'efforcent toujours de renforcer les communications en dialoguant de façon opportune et franche avec les membres de l'Office, le gouvernement et les parties prenantes. Les principaux éléments de cet effort consistent à garder l'information sur notre industrie à jour, à faire en sorte que nos éleveurs soient avisés des événements qui ont des répercussions sur leurs exploitations agricoles et à veiller à ce que les idées fausses concernant la gestion de l'offre soient réfutées clairement et rapidement à mesure qu'elles apparaissent. Le travail en collaboration avec les partenaires de l'industrie joue un rôle de premier plan dans la plupart de ces entreprises et contribue en définitive à améliorer la viabilité des élevages de dindons du Canada.

SONDAGE OMNIBUS COMMUN DE L'INDUSTRIE AVICOLE SUR LA GESTION DE L'OFFRE

Les groupes avicoles nationaux se sont associés en 2013 et ont engagé un cabinet de professionnels spécialisés en recherches pour une étude visant à mesurer la perception qu'ont les Canadiens des questions liées à la gestion de l'offre.

Les résultats de ce sondage en ligne indiquent clairement que les Canadiens sont favorables à la gestion de l'offre. Sept répondants sur dix estiment que le système est bon pour les Canadiens parce qu'il offre des aliments de qualité provenant de l'élevage et protège les éleveurs canadiens; qu'en conséquence, il semble être le système qui présente le plus d'avantages sérieux pour les consommateurs. Les répondants ont aussi dit préférer nettement acheter des œufs, et des produits de poulet et de dindon canadiens, en précisant qu'ils ont une grande confiance dans les éleveurs canadiens et les normes de qualité canadiennes, et sont heureux d'acheter des aliments provenant des fermes canadiennes.



COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES ET L'INDUSTRIE

Afin de maintenir son engagement permanent à communiquer efficacement avec ses membres et l'industrie, l'Office a continué à publier son bulletin trimestriel *Plume*, son bulletin électronique bimensuel sur l'industrie, *The Eye on the Industry* et son livret annuel *Données sur le dindon canadien*.

Les ÉDC ont encore assisté aux assemblées annuelles des offices provinciaux du dindon au début de 2013 et en ont profité pour récapituler les activités de 2012 de l'Office et donner un aperçu de l'année à venir.

Au milieu de 2013, les ÉDC ont commencé à envoyer une mise à jour sur l'industrie aux conseils de commercialisation fédéral, provinciaux et territoriaux qui composent l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA).

MISES À JOUR À L'INTENTION DU GOUVERNEMENT

En mai, un document d'information des ÉDC a été envoyé à des députés fédéraux choisis et aux membres des comités permanents de l'agriculture de la Chambre des communes et du Sénat. Tout au long de l'année, les membres du Comité exécutif des ÉDC ont aussi rencontré à de nombreuses reprises des responsables du gouvernement et leur ont fourni des informations et des commentaires.

RÉCEPTION ANNUELLE DU SECTEUR DE L'AVICULTURE

Les Éleveurs de dindon du (ÉDC), les Producteurs de poulet du Canada (PPC), les Producteurs d'œufs du Canada (POC) et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont organisé ensemble une réception de l'industrie avicole à Ottawa en mars 2013. Cette réception, qui a lieu chaque année, est l'occasion pour les aviculteurs et les parties prenantes de l'industrie de discuter de questions importantes avec les responsables, élus et non élus, chargés de tous les aspects de l'industrie agricole.

COMMUNICATIONS DE L'OFFICE (suite)

COMMANDITE D'UN ÉVÉNEMENT DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Les ÉDC, les POC, les POIC et les PPC se sont unis pour commanditer la réception d'ouverture de l'assemblée annuelle et du congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui se sont déroulés au printemps 2013 à Vancouver, et y participer. Coordonnée par les POC, cette initiative s'inscrit dans un effort plus vaste de la part des groupes avicoles nationaux qui vise à faire connaître la gestion de l'offre au sein des municipalités et à instaurer des relations avec la FCM et ses membres. L'événement a aussi permis de lancer la publication par les POC des résultats positifs de l'enquête qu'ils avaient commandée auprès des dirigeants des administrations municipales sur leur connaissance de la gestion de l'offre et leur soutien de ce système.



PROGRAMME MONDIAL POUR UN ÉLEVAGE DURABLE

En 2013, les ÉDC sont devenus des partenaires du programme mondial d'action en faveur du développement de l'élevage durable. Ce partenariat compte de nombreux acteurs du monde entier, dont des représentants des secteurs public et privé, des producteurs, des établissements universitaires et de recherche, des organisations de la société civile et des ONG, et des organismes intergouvernementaux. Ses objectifs premiers sont d'orienter et de mesurer l'amélioration constante des pratiques du secteur de l'élevage du monde entier afin de tendre vers une utilisation plus efficace des ressources naturelles. Les premières activités communes portent sur les domaines où d'importants gains environnementaux, sociaux et économiques peuvent être réalisés, notamment les terres, l'eau, les nutriments et les émissions de gaz à effet de serre.



CHAÎNE DE VALEUR

ANALYSE DU MARCHÉ DE 2013

En 2013, la production de dindon s'est élevée à 168,1 millions de kg (Mkg) et dépasse de 79 Mkg celle de 2012. À 146,5 Mkg, la consommation apparente intérieure a augmenté de 4,5 Mkg par rapport à 2012. La consommation par habitant a été de 4,2 kg. À 13,7 Mkg, les stocks de clôture dépassent de 0,9 Mkg ceux de l'année précédente.

Les importations ont diminué de 1,1 Mkg par rapport à 2012 parce qu'aucune exportation supplémentaire n'a été accordée et que l'utilisation du contingent tarifaire (CT) pour faire entrer des oiseaux entiers a diminué.

En prenant la consommation apparente intérieure par périodes de deux mois, on a une idée des principales saisons de consommation de dindon : Pâques (mars-avril), l'Action de grâce (septembre-octobre) et Noël (novembre-décembre). La consommation apparente varie quelque peu d'une année à l'autre, mais le marché du dindon progresse généralement en parallèle avec la croissance démographique. Noël reste le moment le plus important de l'année pour le marché des oiseaux entiers, et l'Action de grâce suit de près. Le marché des produits surtransformés est plus également réparti sur toute l'année.

La demande d'oiseaux entiers est assez uniforme d'une année à l'autre. Depuis 2009, la production de l'ensemble des dindons de moins de 9 kg (dindons à griller, femelles légères et lourdes) — essentiellement utilisés pour l'ensachage et les morceaux offerts sur barquette — s'est située entre 75,0 Mkg à 79,0 Mkg.

STOCKS, OFFRE ET CONSOMMATION APPARENTE DE VIANDE DE DINDON DU CANADA

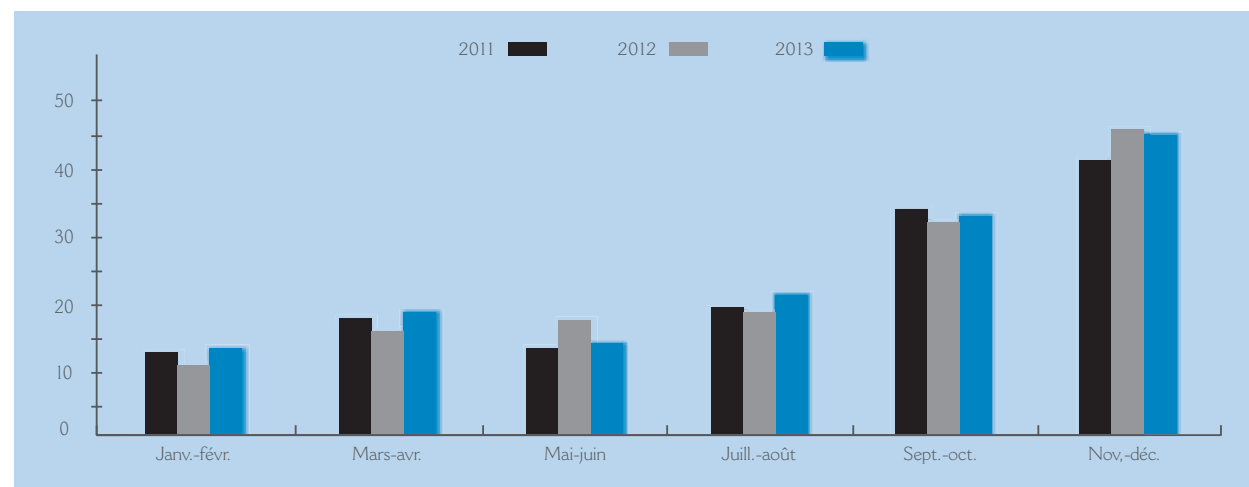
(Année civile, en milliers de kg éviscérés)

| | 2002 | 2006 | 2009 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Stocks d'ouverture | 19 220 | 12 424 | 22 167 | 11 964 | 10 144 | 12 806 |
| Production | 145 731 | 162 576 | 165 313 | 158 874 | 160 202 | 168 079 |
| Importations | 3 811 | 3 872 | 3 467 | 4 036 | 5 418 | 4 355 |
| Offre totale | 168 762 | 178 872 | 190 947 | 174 874 | 175 763 | 185 239 |
| Cons. apparente totale | 154 806 | 166 063 | 172 625 | 164 731 | 162 958 | 171 562 |
| Exportations | 24 240 | 27 453 | 24 024 | 21 379 | 21 042 | 25 100 |
| Cons. app. intérieure | 130 566 | 138 611 | 148 600 | 143 352 | 141 915 | 146 462 |
| Stocks de clôture | 13 956 | 12 809 | 18 322 | 10 144 | 12 806 | 13 678 |
| Évolution des stocks | -5 264 | 385 | -3 844 | -1 820 | 2 662 | 872 |
| Consommation par habitant (en kg) | 4,2 | 4,3 | 4,4 | 4,2 | 4,1 | 4,2 |

SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

CONSOMMATION APPARENTE INTÉRIEURE BIMESTRIELLE DE VIANDE DE DINDON

(en millions de kg éviscérés)



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

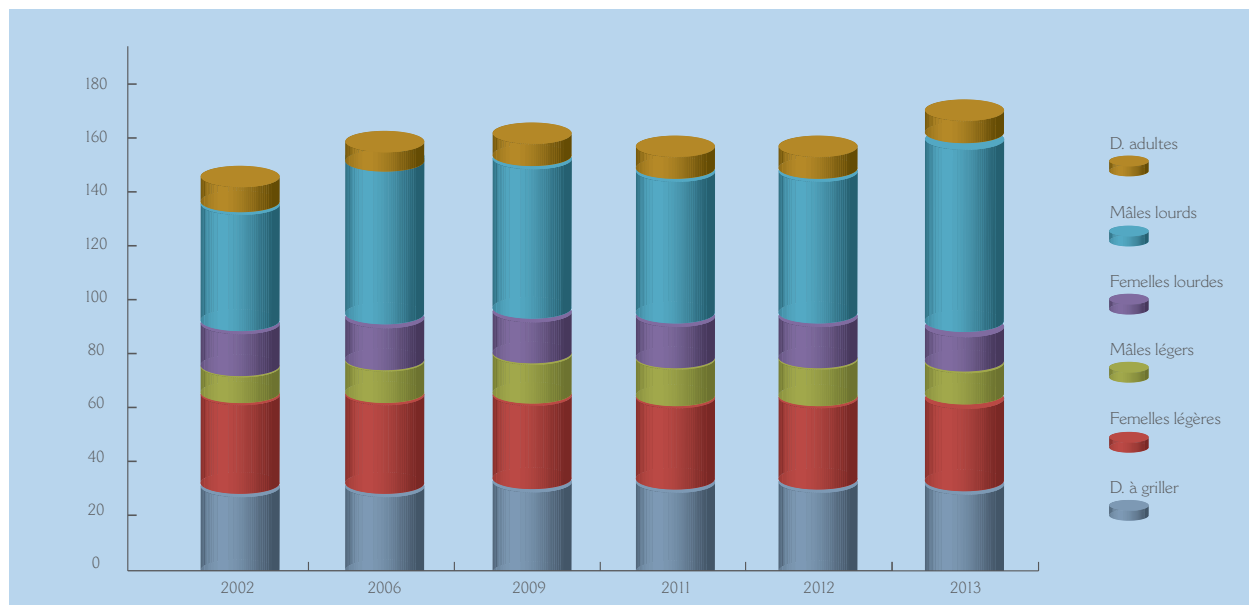
CHAÎNE DE VALEUR (suite)

De 1999 à 2008, la production de dindons de plus de 9 kg (dindons adultes et mâles légers et lourds) a augmenté en réaction à la demande croissante de produits de dindon surtransformés pour passer de 64,4 Mkg en 1999 à 97,7 Mkg en 2008. Lorsque le marché de la viande de poitrine et des produits surtransformés a fléchi au début de la récession, à la fin de 2008, la production de dindons de plus de 9 kg a diminué jusqu'à 81,2 Mkg en 2012. En réaction à la reprise de la demande de viande de poitrine et de dindon surtransformé, les allocations de surtransformation ont augmenté et la production de dindons de plus de 9 kg a progressé de 8,8 Mkg en 2013 pour passer à 90,0 Mkg.

L'une des principales responsabilités des ÉDC est de faire en sorte que les volumes de production correspondent aux besoins du marché. Pour fixer les allocations de production, l'Office prend en considération les approvisionnements d'ouverture, les importations, les exportations et les stocks de clôture prévus. De 2005-2006 à 2008-2009, les allocations ont régulièrement augmenté en réaction à la demande accrue et aux volumes raisonnables des stocks, mais en 2008, la baisse de la consommation provoquée par la récession, entre autres facteurs, a rendu nécessaire une réduction des allocations des périodes réglementaires 2009-2010 à 2011-2012. La reprise de la demande a ensuite justifié des augmentations successives pour les périodes réglementaires 2012-2013 à 2014-2015. On prévoit de ce fait pour la période réglementaire 2014-2015 une production de 172,8 Mkg, en hausse par rapport aux 157,8 Mkg de 2011-2012.

LA PRODUCTION DE DINDON DE 2002 À 2013

(en millions de kg éviscérés)



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

ALLOCATIONS COMMERCIALES

| | 2013/14 | 2014/15 | Différence |
|----------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| Colombie-Britannique | 19 948 032 | 20 147 600 | 199 568 |
| Alberta | 14 123 304 | 14 232 494 | 109 190 |
| Saskatchewan | 5 404 185 | 5 217 030 | - 187 155 |
| Manitoba | 11 006 231 | 9 965 592 | - 1 040 639 |
| Ontario | 57 395 200 | 59 579 982 | 2 184 782 |
| Québec | 33 030 019 | 33 613 998 | 583 979 |
| Nouveau-Brunswick | 3 262 288 | 3 320 044 | 57 756 |
| Nouvelle-Écosse | 4 108 050 | 4 193 879 | 85 829 |
| Total | 148 277 309 | 150 270 619 | 1 993 310 |

*À l'exclusion des allocations conditionnelles de reproduction et d'exportation

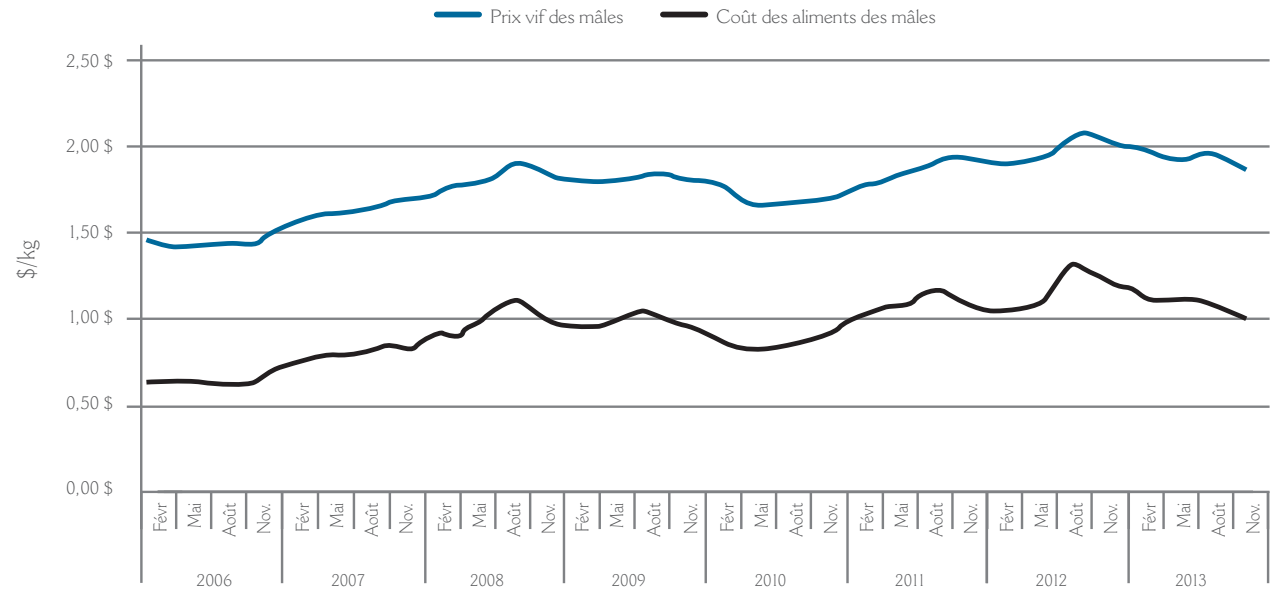
CHAÎNE DE VALEUR (suite)

PRIX DES ALIMENTS DE LA VOLAILLE

Entre janvier et décembre 2013, le prix des aliments de la volaille a baissé et est passé d'un coût de 1,20 \$/kg vif pour les mâles à 1,01 \$/kg vif à la fin décembre. Les plus grosses baisses se sont produites entre août et décembre. La production 2013 nettement supérieure de maïs et de blé fourrager dans toute l'Amérique du Nord, comparée à celle de 2012, a apporté un soulagement très nécessaire au secteur de l'élevage. Le prix du tourteau de soja n'a pas diminué autant qu'espéré au cours de l'automne 2013. La chaleur et la sécheresse de la fin de l'été dans le Corn Belt américain ont frappé les cultures de soja au moment de la formation des gousses. La forte demande d'exportation de soja et de tourteau de soja a aussi contribué à faire monter le prix du tourteau de soja et, par voie de conséquence, celui des aliments de la volaille.

MOYENNE DU COÛT DES ALIMENTS DE LA VOLAILLE ET DES PRIX VIFS

(\$/kg de poids vif)



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et les offices provinciaux de commercialisation du dindon



CHAÎNE DE VALEUR (suite)

LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES (LOPA)

Selon l'article 21 de la LOPA, la mission d'un office consiste entre autres à « veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés ».

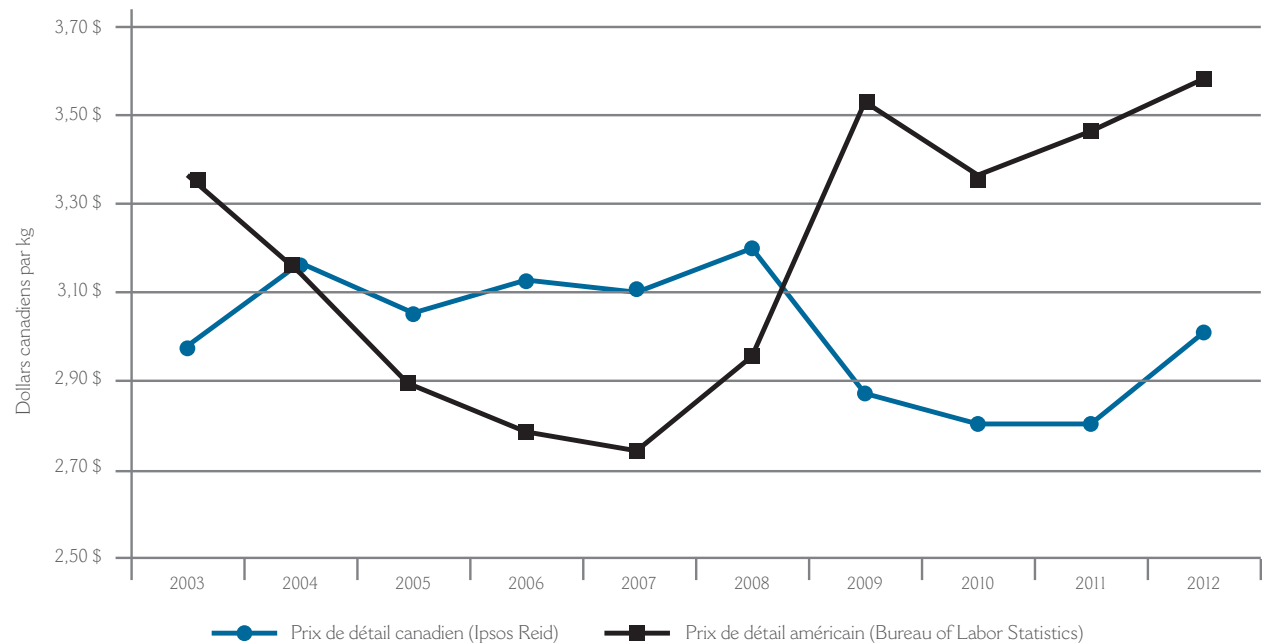
C'est une mission très large qui peut prendre de multiples formes. Au sein du système de gestion de l'offre de dindon, on compte 531 producteurs commerciaux qui élèvent dans huit provinces des dindons pouvant être commercialisés à l'échelle locale et nationale.

La deuxième partie de la mission d'un Office selon la LOPA est « de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité ».

En réglementant la production de dindon dans les huit provinces, la gestion de l'offre a ralenti le processus de regroupement des exploitations agricoles qu'on a vu dans d'autres secteurs et fait en sorte que les avantages économiques liés à la production de dindon se sont répartis dans tout le Canada rural. Au Canada, les fermes sont en moyenne d'une taille inférieure à celles des États-Unis. On estime que les élevages commerciaux de dindon des É.-U. sont environ deux fois et demie à trois fois plus importants que ceux du Canada.

Malgré ces différences structurelles, le prix intérieur du dindon du Canada, au détail, suit de près celui des É.-U. à la longue et les prix canadiens sont, en moyenne, très comparables aux prix américains.

COMPARAISON DES PRIX DE DÉTAIL DU DINDON ENTIER CONGELÉ



Principales raisons qui font que les Canadiens achètent local :

- Les aliments sont frais et ont meilleur goût (97 %).
- Cela favorise l'économie locale (97 %).
- Cela encourage les producteurs locaux (96 %).
- Cela crée des emplois locaux (93 %).

Source : 3^e enquête annuelle de BMO sur les aliments

PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux[®] (PST) des ÉDC se poursuit. En décembre 2013, plus de 90 % de tous les éleveurs de dindon enregistrés avaient été accrédités dans le cadre du PSAF et plus de 50 % dans celui du PST. On pense que la participation à ces deux programmes avoisinera les 100 % en 2014 tandis que les offices provinciaux optent de plus en plus pour l'application obligatoire.

Le premier examen officiel des 18 mois du PSAF et du Guide de gestion des programmes à la ferme des ÉDC par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a permis de conclure que les deux manuels continuent à satisfaire aux exigences de l'examen technique de l'ACIA. L'examen interne des programmes à la ferme et de leur système de gestion a entraîné quelques petites révisions des manuels visant à donner plus d'indications aux éleveurs et aux vérificateurs à la ferme. Ces révisions ont été présentées à l'ACIA pour approbation et seront distribuées aux éleveurs et aux administrateurs des programmes en 2014.

Les autres activités liées aux programmes à la ferme de 2013 ont été la formation de nouveaux vérificateurs à la ferme et le perfectionnement des anciens, les vérifications témoins de plusieurs vérificateurs à la ferme en exercice et les vérifications internes de deux administrateurs provinciaux des programmes.

Le Programme de soin des troupeaux[®] (PST) des ÉDC a été présenté à la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (FSCAA), à l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) et au

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) dans le but d'obtenir leur adhésion pour sa mise en œuvre. Les ÉDC ont commencé à évaluer les commentaires envoyés par ces parties prenantes de l'extérieur et tiendra compte de ces observations dans le cadre du processus permanent d'examen des programmes à la ferme des ÉDC. On prendra également en compte la révision en cours du Code de pratiques de la volaille pour ce processus.

NOUVEAUTÉ! LE MODULE DE LA REPRODUCTION DE DINDONS POUR LE PROGRAMME DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME[®] DES ÉDC

La conception du Module de la reproduction de dindons pour le PSAF des ÉDC a été terminée en 2013 et approuvée par le Conseil d'administration des ÉDC après les essais pilotes réalisés dans plusieurs élevages de reproduction de dindons. Le nouveau module a été préparé pour être présenté à l'ACIA pour l'examen technique et on pense que le PSAF définitif de la reproduction de dindons sera distribué au deuxième semestre de 2014.

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) tiennent à remercier Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) d'avoir accordé un financement de Cultivons l'avenir 2 qui a été employé pour la conception du Module de la reproduction de dindons du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] des ÉDC.

INITIATIVES DE MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION

Les ÉDC ont continué à participer aux consultations relatives à plusieurs initiatives de modernisation de la réglementation au cours de l'année 2013, notamment pour le renouvellement du *Règlement sur les aliments du bétail*, la modernisation de la réglementation des médicaments vétérinaires, la modernisation des inspections et l'examen du *Règlement sur les couvoirs*. Les ÉDC sont heureux des efforts de l'ACIA et de Santé Canada en vue d'uniformiser la réglementation en vigueur et s'engagent à continuer à s'impliquer dans ces démarches tandis que les diverses initiatives progressent.

FICHES DE RECHERCHE ET FICHES D'INFORMATION POUR L'ÉLEVAGE DU DINDON DES ÉDC

Les ÉDC ont ajouté de nouvelles *Fiches de recherche* et *Fiches d'information pour l'élevage du dindon* à la bibliothèque virtuelle de leur site Web réservé aux éleveurs : www.programmesalafermeedc.ca. Ces publications visent à informer les éleveurs de dindon sur les projets de recherche propres au dindon et à étayer l'information relative aux exigences des programmes à la ferme des ÉDC.

EXAMEN DU CODE DE PRATIQUES DE LA VOLAILLE

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a présenté une demande de financement dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2* pour terminer l'examen du Code de pratiques de la volaille. Si la demande est approuvée, l'argent

facilitera l'achèvement du travail lancé par les ÉDC et les autres partenaires de l'industrie avicole.

CONSULTATION PRÉALABLE SUR LA MODIFICATION ÉVENTUELLE DES EXIGENCES DE TRANSPORT SANS CRUAUTÉ

Les ÉDC, ainsi que les autres membres de la chaîne d'approvisionnement du bétail et de la volaille, ont fait parvenir leurs commentaires à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur les propositions de changement des exigences de transport sans cruauté de la partie XII de la *Loi sur la santé des animaux*. Les révisions proposées comprennent la réduction éventuelle des durées de transport autorisées pour diverses espèces, dont les dindons.

ATELIER RELATIF À LA RECHERCHE SUR LE DINDON

En avril 2013, un deuxième atelier d'une journée a été organisé par les ÉDC pour permettre d'établir davantage de liens au sein de la communauté des chercheurs et pour explorer des possibilités d'investissement dans la recherche. Les 11 personnes qui ont pris part à cet atelier provenaient du milieu universitaire, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et des ÉDC. Les participants ont estimé que les intérêts de la recherche des ÉDC seraient mieux servis si on créait un mécanisme qui permette la communication et la coordination de la recherche sur le dindon à l'échelle nationale. Ils ont aussi pensé que, pour que l'industrie du dindon continue à réagir aux pressions changeantes du marché et des pratiques d'élevage, il serait bon d'avoir une approche multidisciplinaire. Cet atelier a bénéficié de l'aide financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNGC).

CONSEIL DE RECHERCHES AVICOLES DU CANADA

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a présenté à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) une demande de



Le Conseil De
Recherches Avicoles
Du Canada

financement pour une nouvelle grappe de recherche scientifique avicole et attendait toujours la réponse au moment de la rédaction de ce rapport. La grappe comprend des travaux sur la densité de logement, le transport et les émissions de gaz à effet de serre.

Le CRAC continue à travailler avec les membres du Groupe avicole national (GAN), dont font partie les ÉDC, pour prévoir les prochaines mesures à prendre du fait des réductions d'effectif à AAC, annoncées en mai 2013, qui ont entraîné la perte de deux chercheurs avicoles dévoués et de trois techniciens. Ces postes, qui étaient situés à l'Université de Guelph et à Dalhousie University (anciennement le Nova Scotia Agricultural College), sont importants pour la recherche avicole du Canada.

ENQUÊTE SUR L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES

L'essai pilote de l'*Enquête de l'industrie du dindon sur l'utilisation des antibiotiques* a commencé en septembre 2013 et va se poursuivre jusqu'en février 2014. Les résultats de l'enquête, qui exigent un énorme travail, devraient être disponibles en mai 2014 et comprendront des renseignements de base sur les élevages de dindons, les élevages de reproduction et les couvoirs.

POLITIQUE ET COMMERCE – PILIER DES IMPORTATIONS

Du fait de la meilleure planification de la production et de l'augmentation de 6 % de l'allocation du marché de la surtransformation, les approvisionnements de viande de poitrine désossée ont été bien plus raisonnables en 2013 qu'en 2012. Grâce à cet alignement plus serré de l'offre sur la demande, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) n'a pas reçu de demandes d'importation supplémentaire dues à un approvisionnement insuffisant du marché en 2013.

La demande intérieure de viande de dindon utilisée pour fabriquer des produits ne figurant pas sur la liste de marchandises d'importation contrôlée (produits hors-LMIC) de 2013 a été de 4,9 Mkg. Cela représente une augmentation de 5,52 % par rapport à 2012. L'essentiel de cette demande de viande de dindon est normalement satisfaite par l'allocation de contingent tarifaire de dindon, et éventuellement par des importations supplémentaires pour concurrence. En 2013, les importations supplémentaires pour concurrence se sont élevées à 475 274 kg, ce qui représente un volume très semblable à celui de 2012.

L'Office a poursuivi la discussion sur la conception d'un programme intérieur pour approvisionner les fabricants de produits hors-LMIC en viande de dindon canadien. Un tel programme viserait à rendre inutiles les importations supplémentaires pour concurrence. L'Office continuera à consulter le secteur de la transformation en 2014 pour voir si un tel programme est réalisable et s'il est possible de procéder à un essai pilote.

LA GESTION DE L'OFFRE ET LE COMMERCE

OMC

L'année 2013 a vu un changement à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) puisque l'ambassadeur du Brésil, Roberto Azevêdo, a remplacé Pascal Lamy le 1^{er} septembre 2013 et est devenu le sixième directeur général de l'organisation.

L'arrivée de M. Azevêdo a apporté un certain optimisme qui s'est immédiatement traduit par des progrès concrets dans les piliers et les secteurs en cours de négociation. Du fait des efforts soutenus du nouveau directeur général et des hauts responsables gouvernementaux basés à Genève, l'OMC a pu remettre, début décembre, un ensemble d'accords qui constituent une « récolte précoce » aux ministres du Commerce et qui couvrent des secteurs comme la facilitation du commerce, l'agriculture (plus précisément l'administration des contingents tarifaires, la concurrence à l'exportation et les stocks publics visant à assurer la sécurité alimentaire) et les inquiétudes des pays les moins avancés.

Début décembre, les ministres ont réussi à concocter un accord à la conférence ministérielle de l'OMC à Bali; « l'accord de Bali », comme on l'appelle couramment, a été signé après des consultations incessantes, 24 heures sur 24, pendant quatre jours. Les membres de l'OMC espèrent que l'adoption des dispositions va stimuler la reprise des pourparlers de l'OMC et mener pour finir à la conclusion des négociations plus générales du cycle de Doha lancé en 2001.

ACCORDS BILATÉRAUX ET PLURILATÉRAUX

Le 18 octobre 2013, le Canada et l'Union européenne (UE) ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de principe pour l'accord global de libre-échange et que toutes les grandes questions litigieuses avaient été résolues.

Pour l'industrie du dindon, l'issue des négociations est conforme à celle des accords commerciaux antérieurs et à l'engagement du gouvernement du Canada de ne pas réduire les taux de droits hors contingent et de ne pas augmenter l'accès aux marchés. Cet objectif n'a pas été atteint pour le secteur laitier où les taux de droits hors contingent ont été maintenus, mais où un accès supplémentaire a été accordé à l'UE pour le fromage avec l'augmentation du contingent tarifaire (CT).

Il est prévu de mettre la dernière main aux aspects techniques de l'AECG (Accord économique et commercial global du Canada et de l'Union européenne) en 2014 et la ratification par les deux parlements concernés est prévue pour 2015. Bien que l'AECG n'affecte pas les taux de droits hors contingent ni l'accès aux marchés offerts pour la volaille et les œufs, on se demande quelle influence aura l'accord, notamment sur les États-Unis, dans les négociations du Partenariat transpacifique (PTP).

Pour le PTP, le Canada a participé à quatre séries officielles de négociations en 2013 et à plusieurs rencontres entre les sessions, en plus des réunions des négociateurs en chef du PTP, dont la plus récente a eu lieu du 19 au 24 novembre à Salt Lake City (Utah). Elle a été suivie par la réunion des ministres du PTP à Singapour du 7 au 10 décembre 2013 dont le but était de permettre aux ministres du Commerce d'évaluer les progrès réalisés jusque-là et de donner des

instructions aux négociateurs en vue de mener à terme les négociations au début de 2014. Parce qu'on pense que les É.-U. et la Nouvelle-Zélande en particulier vont demander un accès accru au marché canadien du dindon, du poulet, des œufs et des produits laitiers, les ÉDC, avec les autres organisations de la gestion de l'offre, ont suivi de très près les négociations du PTP en 2013 et continueront à le faire au début de 2014.

VIVEMENT 2014, LE 40^E ANNIVERSAIRE DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA!

Les Éleveurs de dindon du Canada ont été fiers de célébrer leur 40^e année de représentation des éleveurs canadiens de dindon depuis février 2013. Le 14 février 2014, l'Office marquera officiellement son 40^e anniversaire — un jalon que nous célébrerons avec excitation et fierté en manifestant une reconnaissance bien méritée à ceux qui ont fait des ÉDC la réussite qu'ils sont aujourd'hui.

Ne manquez pas les articles spéciaux du 40^e anniversaire des ÉDC tout au long de 2014 sur le site Web, dans le bulletin *Plume* et dans l'édition du 40^e anniversaire du rapport annuel 2014 des ÉDC!



ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------------------|----|
| RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS | 22 |
| ÉTAT 1 – BILAN | 23 |
| ÉTAT 2 – ÉTAT DES RÉSULTATS | 24 |
| ÉTAT 3 – ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET | 25 |
| ÉTAT 4 – ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE | 26 |
| NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS | 27 |
| ANNEXE 1 – FRAIS D'ADMINISTRATION | 30 |
| ANNEXE 2 – FRAIS DE COMMERCIALISATION | 31 |

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS



Chartered Accountants
and Business Advisors

People Count.

Aux membres de : L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

A notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Guelph (Ontario)
Le 20 mars 2014

RLB LLP

Comptables agréés
Comptables publics agréés

ÉTAT 1

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA BILAN

31 DÉCEMBRE 2013

ACTIF

2013 2012

COURT TERME

| | | |
|----------------------------------|------------|------------|
| Encaisse | 346 280 \$ | 554 655 \$ |
| Placements (Note 3) | 2 551 599 | 2 513 983 |
| Débiteurs (Note 4) | 360 927 | 359 050 |
| Charges payées d'avance (Note 5) | 127 205 | 80 725 |

3 386 011 3 508 413

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)

137 564 67 075

3 523 575 \$ 3 575 488 \$

PASSIF

COURT TERME

| | | |
|-------------------------------|-----------|------------|
| Créditeurs et charges à payer | 97 848 \$ | 124 328 \$ |
| Remises gouvernementales | 47 634 | 50 119 |

145 482 174 447

ACTIF NET

FONDS AFFECTÉS À L'INTERNE

2 370 021 2 542 993

FONDS NON AFFECTÉS

870 508 790 973

FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

137 564 67 075

3 378 093 3 401 041

3 523 575 \$ 3 575 488 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :



Mark Davies, président du conseil



Bill Mailloux, vice-président du conseil

ÉTAT 2

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

| | 2013 | 2012 |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| PRODUITS | | |
| Redevances des producteurs | 3 271 725 \$ | 3 138 729 \$ |
| Revenus de placement | 34 632 | 27 518 |
| | <u>3 306 357</u> | <u>3 166 247</u> |
| CHARGES | | |
| Administration (Annexe 1) | | |
| Autres frais d'administration | 561 309 | 519 676 |
| Rémunération des administrateurs et du personnel | 1 198 780 | 1 167 618 |
| Frais des administrateurs et du personnel | 610 831 | 604 238 |
| | <u>2 370 920</u> | <u>2 291 532</u> |
| Commercialisation (Annexe 2) | | |
| Programmes provinciaux de commercialisation | 400 001 | 400 001 |
| Expansion de marchés | 199 451 | 181 155 |
| Relations publiques et communications | 322 842 | 250 105 |
| | <u>922 294</u> | <u>831 261</u> |
| Projets spéciaux | 36 091 | 0 |
| | <u>3 329 305</u> | <u>3 122 793</u> |
| (INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE | <u>(22 948) \$</u> | <u>43 454 \$</u> |

ÉTAT 3

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

| | Fonds affectés à l'interne | Fonds non affectés | Fonds investis en immobilisations | Total 2013 | Total 2012 |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------|--------------|
| SOLDE , au début de l'exercice | 2 542 993 \$ | 790 973 \$ | 67 075 \$ | 3 401 041 \$ | 3 357 587 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice | 9 028 | (6 516) | (25 460) | (22 948) | 43 454 |
| Affectations | (182 000) | 182 000 | 0 | 0 | 0 |
| Transfert de fonds | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Transfert de fonds nécessaires à l'acquisition d'immobilisations | 0 | (95 949) | 95 949 | 0 | 0 |
| SOLDE , à la fin de l'exercice | 2 370 021 \$ | 870 508 \$ | 137 564 \$ | 3 378 093 \$ | 3 401 041 \$ |

ÉTAT 4

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

| | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS PROVENANT DES (UTILISÉES PAR LES) ACTIVITÉS SUIVANTES : | | |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| (Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice | (22 948) \$ | 43 454 \$ |
| Ajustements pour rapprocher (l'insuffisance) excédent net des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | | |
| Amortissement des immobilisations | 25 460 | 28 975 |
| Perte sur disposition d'immobilisations | 0 | 216 |
| | <u>2 512</u> | <u>72 645</u> |
| Variation des éléments hors caisse du fonds roulement | | |
| Débiteurs | (1 877) | (18 189) |
| Charges payées d'avance | (46 480) | 16 589 |
| Créditeurs et charges à payer | (26 480) | 43 109 |
| Remises gouvernementales | (2 485) | (20 325) |
| | <u>(74 810)</u> | <u>93 829</u> |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations | (95 949) | (13 407) |
| Achat de placements, net | (37 616) | (24 635) |
| Produits liés à la vente d'immobilisations | 0 | 300 |
| | <u>(133 565)</u> | <u>(37 742)</u> |
| (DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE, au cours de l'exercice | (208 375) | 56 087 |
| ENCAISSE, au début de l'exercice | 554 655 | 498 568 |
| ENCAISSE, à la fin de l'exercice | 346 280 \$ | 554 655 \$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

1. NATURE DE L'ORGANISME

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office ») ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada)* pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

2. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes :

(a) LE BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES RESSOURCES POUR LE DINDON

L'Office est réputé exercer son le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche

concernant le dindon. La situation financière reflète actifs de 401 046 \$, passifs de 396 916 \$, et actifs nets de 4 130 \$. Les résultats d'exploitation du BRRD ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés dans ces états financiers.

(b) FONDS INVESTIS DANS DES IMMOBILISATIONS

Les fonds investis dans des immobilisations représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations est imputé intégralement à ce compte.

(c) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont présentées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile estimative des actifs et calculé comme suit :

Mobilier et matériel - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %
Matériel informatique - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %
Améliorations locatives - méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans

On considère qu'un actif à long terme a subi une perte de valeur si on estime que les flux de trésorerie non actualisés provenant de cet actif sont inférieurs à la valeur comptable de celui-ci.

Une perte est alors constatée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur marchande de l'actif à long terme.

(d) FONDS AFFECTÉS A L'INTERNE

Le Conseil d'administration a approuvé la restriction sur une partie des actifs nets de l'Office au titre de réserve pour éventualités pour couvrir une période d'exploitation de six mois. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 029 000 \$ (2012 - 2 211 000 \$). Le montant affecté sera de 2 109 000 \$ en 2014.

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 321 022 \$ (2012 - 311 993 \$).

Un fonds de prévoyance a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour faire face aux incidents futurs qui pourraient survenir. En 2012, le Conseil d'Administration a éliminé les restrictions dans le fonds de l'incident, des incidents devant être financés par les capitaux propres sans restriction. Un montant de 20 000 \$ pour la partie de ÉDC de l'argent de la récompense, à la suite de l'incident du produit sabotage 2004, reste inchangé.

(e) FONDS NON AFFECTÉS

Les fonds non affectés présentent les ressources disponibles pour verser l'Office de fonctionnement général.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

(f) CONSTATATION DES PRODUITS

Les redevances des producteurs sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

(g) INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Office utilise différents instruments financiers. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques d'intérêt, de liquidité, de change ou de crédit importants liés à ses instruments financiers. L'ampleur de l'exposition de l'Office à ces risques n'a pas changé en 2013 par rapport à la période précédente.

(i) Évaluation des instruments financiers

L'Office mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

L'Office évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations des instruments et de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans les obligations.

(ii) Perte de valeur

À la fin de chaque exercice, l'Office détermine s'il existe la chance de perte de valeur d'un actif financier évalué au coût après amortissement.

Lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur, l'Office détermine s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévus des flux de trésorerie futurs de l'actif financier.

Lorsqu'un changement défavorable important est identifié, l'Office réduit la valeur comptable de cet actif au plus élevé des montants suivants :

- a) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- b) le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture;

- c) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

La valeur comptable de l'actif est réduite, soit directement ou par l'intermédiaire d'un compte de provision. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats.

Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats dans la période où la reprise intervient.

(iii) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés, à l'exception des coûts engagés pour des transactions portant sur des instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût après amortissement.

(h) ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation des présents états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les montants des produits et des charges de l'exercice considéré. Les estimations importantes comprennent celles utilisées pour la comptabilisation de l'amortissement et comptes de régularisation. Toutes les estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3. PLACEMENTS

Les placements consistent en obligations coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada, portant intérêt à des taux allant de 1,45 % à 5,0 % et des échéances s'étalant de juin 2014 à juin 2018.

4. DÉBITEURS

| | 2013 | 2012 |
|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Redevances des producteurs | 344 367 \$ | 349 342 \$ |
| Divers | 16 560 | 9 708 |
| | <u>360 927 \$</u> | <u>359 050 \$</u> |

5. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

| | 2013 | 2012 |
|------------|-------------------|------------------|
| Assurances | 6 336 \$ | 6 193 \$ |
| Autres | 120 869 | 74 532 |
| | <u>127 205 \$</u> | <u>80 725 \$</u> |

6. FACILITÉS BANCAIRES

Au 31 décembre 2013, l'Office disposait un facilité de prêt à vue inutilisé de 595 000 \$, qui est payable sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 %, calculé et payable mensuellement. Cette créance est garantie par un contrat de sûreté générale.

7. IMMOBILISATIONS

| | Coût | Amortissement Cumulé | Valeur comptable nette 2013 | Valeur comptable nette 2012 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Équipements et mobilier du bureau | 128 663 \$ | 85 635 \$ | 43 028 \$ | 31 337 \$ |
| Matériel informatique | 144 114 | 117 341 | 26 773 | 29 036 |
| Améliorations locatives | 173 000 | 105 237 | 67 763 | 6 702 |
| | <u>445 777 \$</u> | <u>308 213 \$</u> | <u>137 564 \$</u> | <u>67 075 \$</u> |

8. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation pour la location des locaux, de matériel de bureau, de véhicule et de subvention pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

| | | |
|------|------------------|-----------|
| 2014 | 342 666 | \$ |
| 2015 | 192 416 | |
| 2016 | 192 416 | |
| 2017 | 182 185 | |
| 2018 | 138 442 | |
| | <u>1 048 125</u> | <u>\$</u> |

9. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont dressés et suivis de manière à s'assurer que le capital de l'Office soit suffisant. L'Office n'est pas assujéti à des dispositions sur les besoins en capital imposées par l'extérieur. Le fonds affecté de l'Office s'élevant à 2 370 021 \$ est assujéti à des clauses restrictives concernant le capital imposées à l'interne.

ANNEXE 1

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

| | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION | | |
| Amortissement | 25 460 \$ | 28 975 \$ |
| Vérification | 16 259 | 15 500 |
| Projets de contrat et conseils externes | 53 141 | 65 722 |
| Assurances | 8 363 | 8 964 |
| Services juridiques | 18 578 | 22 155 |
| Perte sur la cession d'immobilisations | 0 | 216 |
| Locations et fournitures de bureau | 40 457 | 32 877 |
| PSAF/Programme de soin des troupeaux | 31 572 | 7 607 |
| Affranchissement et messagerie | 13 074 | 16 348 |
| Loyer, taxes et services publics | 151 753 | 132 840 |
| Frais divers d'administration | 888 | 828 |
| Téléphone | 14 708 | 16 044 |
| Consultations relatives au commerce | 61 602 | 64 065 |
| Services de traduction et d'interprétation | 125 454 | 107 535 |
| | <u>561 309</u> | <u>519 676</u> |
| RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL | | |
| Honoraires des administrateurs | 111 200 | 108 292 |
| Avantages sociaux des employés | 171 919 | 168 317 |
| Salaires du personnel | 915 661 | 891 009 |
| | <u>1 198 780</u> | <u>1 167 618</u> |
| FRAIS DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL | | |
| Frais des administrateurs, suppléants et gérants | 365 736 | 351 334 |
| Salles de réunion | 63 975 | 71 477 |
| Frais du personnel | 180 068 | 180 379 |
| Assurance voyage | 1 052 | 1 048 |
| | <u>610 831</u> | <u>604 238</u> |
| | <u>2 370 920 \$</u> | <u>2 291 532 \$</u> |

ANNEXE 2

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

FRAIS DE COMMERCIALISATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

| | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------------|------------|------------|
| PROGRAMMES PROVINCIAUX DE COMMERCIALISATION | | |
| Supplément provincial de commercialisation de l'ÉDC | 400 001 \$ | 400 001 \$ |
| EXPANSION DE MARCHÉS | | |
| Conseil de recherches avicoles du Canada | 35 000 | 35 000 |
| Études de marché | 85 426 | 83 026 |
| Recherches sur le dindon | 79 025 | 63 129 |
| | 199 451 | 181 155 |
| RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS | | |
| Commercialisation et communication | 172 438 | 93 278 |
| Cotisations | 75 522 | 71 084 |
| Commercialisation nationale | 54 827 | 58 522 |
| Abonnements | 5 725 | 4 356 |
| Publications des ÉDC | 14 330 | 22 865 |
| | 322 842 | 250 105 |
| | 922 294 \$ | 831 261 \$ |